



Date de dépôt : 11 octobre 2022

Pétition

De la place pour les piétons et les espaces verts aux Eaux-Vives

Nous sommes habitant.e.s des Eaux-Vives, souvent de longue date. Nous sommes très attaché.e.s à notre quartier, vivant, proche du lac, avec ses nombreux commerces de proximité et avons beaucoup de plaisir à y vivre. Cependant, il existe un gros point noir lié **aux nombreux désagréments de la forte emprise de la voirie largement dédiée aux automobiles** au détriment des piétons, des espaces verts et de la convivialité. Notre quartier est cerné par de véritables autoroutes urbaines et une forte densité de rues ouvertes à la circulation automobile (notamment de transit) à l'intérieur du quartier.

Cela entraîne des problèmes de pollution, de nuisances sonores, de sécurité (notamment pour nos enfants et nos aîné.e.s) et d'espace pour se promener (trottoirs étroits et manque d'espace vert).

Nous demandons par cette pétition adressée la mise en œuvre des mesures suivantes dans notre quartier :

1. Rendre de l'espace aux piétons et à la mobilité douce par :

- Des rues piétonnes : par exemple des tronçons de la rue du 31-Décembre et de la rue de Montchoisy (entre rue du 31-Décembre et rue du Nant).
- Des passages de rues en sens unique qui libèrent de la place pour élargir les trottoirs ou mettre en place des voies cyclables, par exemple A.-W.-Favre, rue des Eaux-Vives direction Parc des Eaux-Vives.
- Des passages de rues en zone de rencontre (zone 20) où le piéton est prioritaire dans le cœur de quartier, par exemple par des aménagements de type « superblock ».
- La fermeture de certaines rues la nuit au trafic motorisé.

2. Réduire la vitesse automobile autour et à l'intérieur du quartier par :

- Limitation à 30 km/h la journée et à 20 km/h la nuit sur les axes entourant le quartier : quai Gustave-Ador, av. Pictet-de-Rochemont, av. de Frontenex.
- Passage en zone 30 km/h et 20 km/h la nuit sur les rues internes au quartier et qui ne le sont pas encore : exemple la rue des Eaux-Vives.
- La réactivation du feu de circulation pour entrer dans les Eaux-Vives côté Plage des Eaux-Vives (en attendant la mise en sens unique).

3. Plus d'espaces verts :

- Des poumons de verdure, par exemple avec un parc au lieu du Parking de Pré-l'Evêque.
- Des cheminements végétalisés, par exemple sur la rue de Montchoisy.
- La plantation d'arbres, îlots de fraîcheur, sur l'espace récupéré sur la voirie automobile.

N.B. 1 signature¹

Vivre aux Eaux-Vives (VAEV)

M. Paul Ghidoni

Rue des Eaux-Vives 67

1207 Genève

¹ Une pétition identique avec 502 signatures a été adressée au Conseil municipal de la Ville de Genève.